



RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

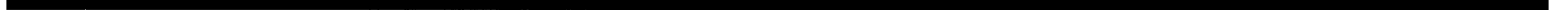
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1958 B 00002

Numéro SIREN : 581 780 020

Nom ou dénomination : GROUPE STECO-HSF

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2017 sous le numéro de dépôt 1004



« GROUPE STECO-HSF »
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 Euros
Siège Social : LAGORD (Chte-Mme) - Rue François Hennebique
581 780 020 RCS LA ROCHELLE

-:-

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le seize janvier,
Au siège Social, à 9 heures,

Les associés de la société « GROUPE STECO-HSF », Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 Euros, divisé en 6 294 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation régulière du Président.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par les membres de l'Assemblée lors de leur entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel BENOIST, Président.

Monsieur Jacky TIFFOUIN est désigné comme Secrétaire.

Le Commissaire aux comptes de la Société, Monsieur Michel APERCE, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 23 décembre 2016, est présent.

La feuille de présence certifiée exacte par le Président et le Secrétaire soussignés, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent 6 294 actions sur les 6 294 actions composant le capital social.

Précision étant faite que les 130 actions détenues par la Société GROUPE STECO HSF dans la société GROUPE STECO HSF sont privées de droit de vote et ne sont pas comptabilisées dans le quorum ; seules 6 164 actions disposent en conséquence du droit de vote.

L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes questions figurant à son ordre du jour.

UB

NEUVIEME RESOLUTION – DEMISSION D’UN DIRECTEUR GENERAL
ET D’UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Gérard JOUBERT de son mandat de Directeur Général et membre du Comité de Direction à effet au 5 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION – NON RENOUVELLEMENT DE MANDAT D’UN DIRECTEUR
GENERAL ET D’UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

L'Assemblée Générale prend acte du non renouvellement du mandat de Directeur Général et membre du Comité de Direction de Monsieur Fabrice MARCIAL, à compter du 16 janvier 2017, et ce sous réserve de la réalisation de la cession des titres qu'il détient directement dans le capital de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION – NOMINATION D’UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ET
MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Frédéric MENOUE en qualité de Directeur Général et membre du Comité de Direction à compter du 16 janvier 2017, et ce pour une durée de deux années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, et ce sous réserve de l'acquisition de titres de la société par FM FINANCE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Directeur Général ainsi nommé, déclare par acte séparé, accepter le mandat qu'il vient de lui être confié.

DIX SEPTIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

Pour extrait certifié conforme
Le Président : Lionel BENOIST

